

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N°13.706 — TRENTÉ-NEUVIÈME ANNÉE — DIMANCHE 16 AOÛT 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : à l'agence Hayas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

	5 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements de la région	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Autres départements de l'Algérie	9 fr.	17 fr.	30 fr.
Étranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

LA GUERRE

La coopération franco-anglaise en Belgique

Le Général French rend visite à M. Poincaré

Chronique Parisienne

Paris. — Attente. — Aux mariées. — Les prisonniers. — A la gare. — Les journaux.

L'aspect et la physionomie de Paris sont changés : le nombre des habitants a considérablement diminué, non pas seulement à cause du départ des hommes mobilisés, mais en raison du départ des étrangers.

Ceux-là, munis de sauf-conduits et de leurs papiers d'origine, vivent autour des gares, notamment autour de la gare du P.-L.-M. ; ils sont campés par terre, jour et nuit, parmi leurs bagages, et la dépopulation n'est pas leur fait, car un nombre d'enfants les entourent.

Les trains, immenses et nombreux, qui les emmènent, se succèdent ; dès qu'ils y sont empliés, ils poussent des cris d'adieu et : Vive la France !

Cependant, pour tant qu'il en parte, il n'apparaît pas que le nombre de ceux qui attendent soit diminué, et ce n'est pas une facile entreprise que celle de pénétrer dans la gare ; c'est même impraticable si l'on n'est muni d'une pièce devant laquelle doivent s'incliner les contrôleurs de toutes sortes.

Quant à l'affluence des familles françaises qui attendent un numéro de train, elle est considérable ; une queue s'étend de l'entrée extérieure de la gare, à environ 300 mètres, dense et sur plusieurs rangs. Il y a des gens qui passent la nuit pour se trouver à sept heures du matin à la tête des aspirants.

En ville, les approvisionnements sont suffisants, et l'on est prévenu que ce qui manque ne provient pas de la disette, mais de ce que l'on expédie beaucoup aux troupes de l'Est, alors on se résigne gaiement.

Les approvisionnements sont énormes. Tout pillage est maintenant réprimé. Les gendarmes parcourent les rues et les promenades, aussi bien que les trahis qui se cachent d'ordinaire les mauvais sujets. Ils font exhiber les papiers de tous et procèdent à des arrestations, s'il y a lieu. Plus de vagabondage. Dans la nuit, les milices bourgeoises assurent la tranquillité.

Autour des mariées serpente la chaîne des femmes, qui s'inscrivent pour le secours national : épouses des mobilisés, femmes privées de travail, vieillards sans ressources.

Ce qu'il faut admirer sans réserve, c'est l'ordre parfait qui règne dans tous les services et la patience silencieuse des intéressés.

Chaque marchand écrit à la craie sur ses vitrines la liste des marchandises qui lui restent : essence, pétrole, esprit de vin, sel, etc. Quand il en manque, il prévient de même, ce qui supprime l'engorgement et les bouculades.

A la gare du Nord, quelques prisonniers, dont deux officiers, arrivent ; ils passent devant un public silencieux qu'on a invité au respect.

Les officiers prussiens ont la cigarette aux lèvres ; ils toisent insolemment la foule ; les soldats de garde présentent les armes, les officiers ne répondent pas.

Alors, le jeune officier français qui conduit cette troupe, fait faire demi-tour et, froidement, dit : Pardon, messieurs, vous avez reçu le salut, il faut le rendre et quitter la cigarette. Les captifs, visiblement fâchés, obéissent sous les huées et les menaces des femmes que leur insolence réjouit à des procédés charitables et courtois ont exaspérées.

Le petit détachement s'éloigne, et c'est fini.

Les pâtisseries chôment ; plus de gâteaux, chez les boulangers, plus de croissants, plus de ces pains pointus et légers, très parisiens, dénommés frites ; rien que le pain boulot et le grand fendu.

Sur les voitures ambulantes, le gâteau de Savoie en tranches et la biscotte, que l'on vend aux abords des squares où jouent les enfants ou près des gares, partout où il y a des agglomérations.

Ce qui frappe en rentrant en province, c'est l'animation qui régit dans les villes et le changement d'humour.

A Paris, la ville s'est faite grave ; il n'y a plus que les enfants qui rient bien haut et quelques jeunes filles qui viennent de quitter la robe courte.

La toilette aussi est d'aspect sérieux. Des journaux donnent jusqu'à trois éditions par jour d'une feuille simple ; on se les arrache : les porteurs et créiers sont assaillis.

Du reste, on se groupe ; tout le monde parle à tout le monde.

A quelqu'un qui cherche un journal, on donne le sien.

Des feuilles éclosent tous les jours jusqu'à alors inconnues.

Dans les paroisses, les vieux prêtres sont

restés ; les jeunes sont partis ; sur certains confessionnaires, on a posé une petite affiche : *mobilité*.

Dans les rues du commerce, les plaques allemandes ont disparu ; quand on pense à l'énorme place que les Allemands occupent chez nous, on est stupéfié. Ah ! combien nous avons eu cette impression à Nice, au cours de l'hiver ; nous l'avons dit, la ville était à eux ; ils y circulaient hautains, l'appareil photographique fièrement porté en bandoulière. Les Anglais avaient déserté. Gageons que l'affaire finie, si elle finit bien, ils reviendront. Nous aussi.

UNE MARSILLAISE La Guerre et la Navigation commerciale

Le Petit Provençal faisait connaître hier que l'Etat français était disposé à couvrir sous certaines conditions les risques de guerre pour permettre au commerce d'importation et d'exportation par mer de continuer ses transactions.

Un décret que le Journal officiel a publié hier matin vient de régler les conditions de la garantie de l'Etat. Voici le texte de ce décret :

Article 1^{er}. — Pendant la durée des hostilités, l'Etat français pourra garantir contre les risques de guerre, soit les corps de navires, soit les cargaisons, dans les conditions ci-après :

Art. 2. — La garantie de l'Etat ne s'applique qu'aux corps de navires battant pavillon français et immatriculés dans un port français, à la condition, toutefois, que ces navires soient assurés contre les risques ordinaires de la navigation jusqu'à concurrence de 25 % au minimum de leur valeur.

Art. 3. — Cette garantie ne pourra excéder 80 % de la valeur du navire telle qu'elle est fixée dans la police d'assurance des risques ordinaires.

Art. 4. — En considération de cette garantie l'Etat percevra une prime dont le montant ne pourra excéder 5 % de la somme garantie. Le taux fixé pour un voyage déterminé n'est maintenu que si le navire part avant le quinzième jour à dater de la conclusion du contrat. Ne sont pas compris dans ce délai les jours pendant lesquels le navire aura été immobilisé par un cas de force majeure.

Art. 5. — Si le navire quitte le port d'embarquement ou un port d'escale contrairement aux instructions des autorités compétentes, françaises ou alliées, ou n'observe pas, quant à la route à suivre, les ordres des dites autorités, l'Etat sera déchargé de toute obligation de garantie, et dans ce cas, la moitié de la prime lui restera acquise.

Toutefois, la garantie subsistera si l'est justifié que l'infraction commise ne provient pas du fait de l'armateur.

Art. 6. — L'Etat ne sera pas garant de la prise du navire s'il est repris et remis à l'armateur dans les six mois qui suivront la date de la prise.

Art. 7. — Le paiement des sommes dues par l'Etat sera effectué dans le délai de six mois à dater de la production des pièces justificatives au ministère des Finances.

Art. 8. — La garantie de l'Etat s'applique aux cargaisons dans les conditions suivantes :

1^{re} Importation : cargaisons transportées par navires battant pavillon français et immatriculés dans un port français.

Dans l'un et l'autre cas, les cargaisons devront être assurées contre les risques ordinaires de la navigation.

Art. 9. — Cette garantie pourra couvrir la valeur totale du chargement, telle qu'elle est fixée dans la police d'assurance des risques ordinaires.

Art. 10. — En considération de cette garantie, l'Etat percevra une prime dont le montant ne pourra excéder 5 % de la somme garantie. Le taux fixé pour un voyage déterminé n'est maintenu que si le navire part avant le quinzième jour à dater de la conclusion du contrat. Ne sont pas compris dans ce délai les jours pendant lesquels le navire aura été immobilisé par un cas de force majeure.

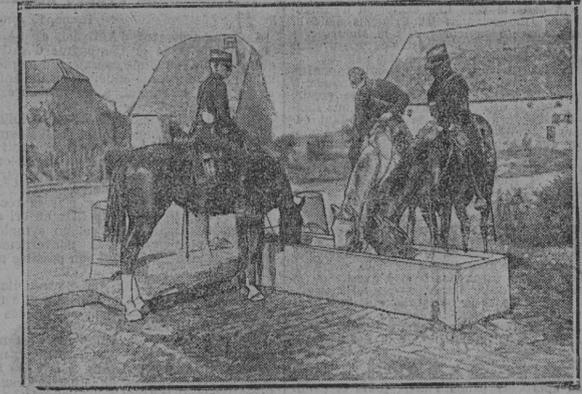
Art. 11. — Le ministre des Finances arrête les conditions particulières à chaque contrat sur la proposition de la Commission exécutive prévue au décret du 11 août 1914.

L'effet de ce décret sera certainement d'amener la reprise du transit sur mer. D'ailleurs la Compagnie Générale Transatlantique fait partir aujourd'hui pour New-York les paquebots France et Chicago. Elle reprend à partir d'aujourd'hui son service hebdomadaire postal sur ce port.

Elle reprend également ses services dans la Méditerranée, sur le Venezuela, la Colombie et les Antilles françaises ainsi que les services sur l'Amérique du Sud : Brésil, Uruguay et Argentine.

Un service hebdomadaire entre l'Espagne et Marseille

Madrid, 15 août.
Une Compagnie de navigation vient d'établir un service direct et hebdomadaire entre Valence et Marseille et retour.



Dans un village à la frontière : Officiers abreuvant leurs chevaux

La situation

(Communiqué officiel)
Paris, 15 Août.

Pour que l'opinion française et étrangère puisse avoir une vue juste de la situation et ne se perde pas dans les nouvelles de détails, qui seules ont pu être données jusqu'ici, il convient de préciser les grandes lignes et sans préjuger de la suite des événements, enregistrer les résultats acquis.

1. Echec de l'attaque brusquée. — On sait par les déclarations des Allemands eux-mêmes (général de Bernhardt, général de Falkenhayn, maréchal Von der Goltz, etc.) que leur plan comportait, en première ligne, l'attaque brusquée de notre couverture du côté de Nancy. On sait également, de façon non douteuse, qu'une seconde attaque brusquée devait se produire par la Belgique, avec marche immédiate sur la frontière française.

Une preuve décisive de la réalité de ce double but se trouve dans ce fait que nombre de réservistes allemands, mobilisables du quatrième au quinzième jour de la mobilisation, avaient des fascicules de mobilisation leur enjoignant de rejoindre dans une ville française : Verdun, Reims, Châlons, etc.

Or, cette double attaque brusquée échoua. Celle qui devait être dirigée sur Nancy, s'est à peine dessinée. La force de notre couverture a déterminé les Allemands à y renoncer.

Quant à l'attaque brusquée par la Belgique, on sait qu'elle n'a pas eu un sort meilleur. La résistance des forts de Liège, la vaillance de l'armée belge et l'intervention de notre cavalerie, ont eu pour résultat que, depuis huit jours, les forces allemandes sont acrochées sur la ligne de la Meuse.

Donc, échec du plan allemand primitif, voilà le premier résultat à enregistrer.

2. Régularité de notre mobilisation et de notre concentration. — Grâce à cet échec, notre mobilisation et notre concentration ont pu se poursuivre dans une régularité parfaite. Les hommes ont été transportés au dépôt sans incidents, armés et équipés dans le délai minimum. Les transports de concentration se sont accomplis dans des conditions non moins satisfaisantes. Les craintes souvent et justement ressenties dans les années précédentes au sujet des troubles qu'une invasion allemande heureuse risquait de jeter dans notre concentration, sont ainsi définitivement conjurées.

3. Coopération de nos mouvements avec les armées alliées. — Nous avons pu, d'autre part, coordonner nos mouvements avec les armées alliées. L'armée belge a joué avec éclat son rôle de couverture. L'armée russe accéléra sa mobilisation, pourra opérer en même temps que les armées françaises, anglaises et belges. L'armée serbe, d'autre part, dès maintenant, maîtresse de l'Herzégovine, fera hésiter l'Autriche à continuer les envois de troupes qu'elle a dirigés depuis huit jours sur la Haute-Alsace.

4. Sur mer. — Le dernier résultat, et non le moindre, c'est la maîtrise de la mer. Les escadres anglaises et françaises ont assuré dans une sécurité com-

plète les transports des troupes d'Angleterre sur le continent, et d'Afrique en France. Les deux croiseurs allemands de la Méditerranée sont hors de jeu. Le ravitaillement des belligérants alliés de la France et de la France elle-même est certain et facile.

Le général French arrive à Paris

Paris, 15 Août.

Une réception triomphale a été faite par les Parisiens au général John French, commandant en chef de l'armée anglaise d'opération, qui, avant de rejoindre son poste, avait tenu à saluer le président de la République et les membres du gouvernement français.

Devant la gare du Nord, une foule énorme, disciplinée, obéissant sans murmure aux ordres des agents, et de nombreuses délégations d'Anglais, portant des drapeaux britanniques, attendaient en silence.

Le général, qui était accompagné des officiers de son état-major, est arrivé par train spécial à la gare du Nord à midi 36.

Des pylônes, surmontés de faisceaux de drapeaux anglais et français, décoraient l'entrée de la voie 19 où s'est arrêté le train.

Une hale d'honneur était formée par un peloton de la 5^e compagnie de fusiliers marins de réserve, sous le commandement d'un capitaine de vaisseau, une compagnie de gardes municipaux à pied et des gendarmes de la garnison de Paris.

A la gare du Nord

A sa descente de wagon, le général French, qui était vêtu de la tenue de campagne khaki vert, a été salué par les généraux Ebenner, représentant le président de la République, et Guillaume, représentant le ministre de la Guerre ; M. Mely, ministre de l'Intérieur ; Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre ; le colonel Yaris Buller, attaché militaire anglais à Paris ; M. Delanuey, préfet de la Seine ; Hennion, préfet de police ; Mithouard, président du Conseil municipal ; Ceres, président du Conseil général.

Les premières acclamations partaient des nombreux groupes d'employés et de curieux qui avaient réussi à se masser sur le quai, derrière le service d'ordre.

Mais c'est devant la gare que le spectacle fut tout de suite un caractère vraiment grandiose.

Les clairons du peloton d'honneur sonnèrent « aux champs ! ».

Pour ne pas manquer de se trouver au premier rang, beaucoup de personnes s'étaient installés depuis plusieurs heures au bord du trottoir. Le boulevard de Denain et la rue de Dunkerque étaient entièrement couverts d'une foule tassée, remuante. Dès que parut l'automobile du général French, tous les chapeaux s'agitèrent et comme une immense clameur, s'élevèrent les cris de : « Vive l'Angleterre ! » « Vive la France ! » « Vive le général French ! » « Coupés de vigoureux » Hipp ! Hipp !

Ces cris se multiplièrent et se répétèrent sans fin, de proche en proche. La foule, toute vibrante d'enthousiasme, voulait à tout prix s'approcher de la voiture du général, qui ne cessait de saluer avec une grande expression de cordialité et d'émotion.

SUR LE PARCOURS

Le cortège, précédé de l'automobile de M. Hennion, s'est alors dirigé vers l'ambassade d'Angleterre.

C'est sous une pluie de bouquets que la limousine dans laquelle avait pris place le général en chef anglais passa devant la foule qui, sur tout le parcours, rue Lafayette, ne cessa de pousser les cris de : « Vive l'Angleterre ! Vive la France ! Vive la Russie ! Vive l'armée ! »

C'était un spectacle vraiment inoubliable. Place de l'Opéra, boulevard de la Madeleine, rue Royale et rue du Faubourg-Saint-Honoré, où est situé l'hôtel de l'ambassade

d'Angleterre, la même affluence de personnes se pressait sur le passage du général.

Il était midi 45 quand le général French et son état-major arrivèrent à l'ambassade.

LE GENERAL FRENCH A L'ELYSEE
Paris, 15 Août.

Le général French, accompagné de sir Viviani, président du Conseil ; Doumergue, ministre des Affaires Etrangères, et Messimy, ministre de la Guerre.

Le général French a quitté l'Élysée en compagnie de M. Messimy, qui lui conduisit en automobile au ministère de la Guerre.

L'Italie et la Guerre

Genève, 15 Août.

On apprend de source sûre que le duc d'Avarna, ambassadeur d'Italie à Vienne, a été chargé de demander au gouvernement italien le libre passage à quatre corps d'armée autrichiens, pour se rendre sur la frontière française.

L'Italie a refusé.

Guillaume II prétend qu'il ne voulait pas la guerre

Paris, 15 Août.

Le Figaro publie une lettre rapportant ce propos tenu par l'empereur Guillaume à l'un des derniers publicistes qu'il ait vu.

« Dites bien à tous que moi je n'ai pas voulu la guerre, j'ai eu la main forcée par mon état-major. »

La mobilisation russe est terminée

Quatre millions de soldats vont marcher sur l'Allemagne et l'Autriche
Londres, 15 août.

D'après des renseignements de source autorisée, transmis de Saint-Petersbourg à Londres, l'armée russe, dont la mobilisation s'est achevée avec une avance appréciable sur les délais, est prête à lancer deux millions de soldats sur l'Allemagne, et deux millions sur l'Autriche, soutenus par une réserve de trois millions d'hommes.

L'heure est venue où notre cri d'offensive va répercuter au tonnerre de ce formidable ouragan.

Les opérations dans l'Est

L'exploit du lieutenant Bruyant et de ses sept dragons
Paris, 15 Août.

On sait que le lieutenant de dragons Bruyant a été fait chevalier de la Légion d'honneur à la suite d'une exploit dont un des acteurs fait aujourd'hui le récit détaillé. Vers 3 h. 30 de l'après-midi, le lieutenant Bruyant, avec sept hommes, dont le sous-officier Porter, deux brigadiers et quatre cavaliers, faisait une reconnaissance dans les environs d'Herbeville.

Soudain, il aperçut une patrouille allemande de 14é uhlands. Son premier mouvement fut de foncer sur eux. Mais la distance était trop grande, et la patrouille allemande était bien supérieure en nombre.

On compta 27 cavaliers, dont un officier, le lieutenant Diekmann.

La prudence s'imposait. L'officier français dut empêcher ses hommes de charger tout de suite sabre au clair.

Un premier contact eut lieu. Un cavalier allemand tomba. Les autres s'enfuirent. Au lieu de faire face à quatre contre un, ils cherchèrent à gagner un bois, pour mettre entre eux et les nôtres un obstacle infranchissable.

Il était temps d'agir. « Chargez ! », commanda le lieutenant Bruyant. Et nos 7 cavaliers partirent comme une bombe. Les Allemands s'étaient, de leur côté, mis en bataille. La mêlée fut courte. D'un coup de sabre sous le ceinturon, le lieutenant Bruyant désarçonna le lieutenant allemand qui s'apprêtait à lui bruler la cervelle avec son revolver.

Un dragon tua un uhlan d'un coup de lance.

Six autres Allemands, désarçonnés et blessés, craignant d'être achevés comme ils l'ont avoué, s'apprêtèrent à se servir de leur carabine, tandis que leurs vingt autres camarades battaient en retraite à toute bride.

Les blessés furent mis dans l'impossibilité de continuer la résistance.

Le lieutenant Bruyant prit les papiers du lieutenant allemand mort pour les remettre à l'état-major et emporta aussi son casque, son manteau, sa jumelle et sa carte

La Guerre en Belgique

La bataille d'Haelen
Bruxelles, 15 Août.

L'état-major général confirme que le combat d'Haelen a été extrêmement violent. Les Allemands auraient eu de 3 à 3.000 tués et les cadavres de chevaux considérables, qui jonchaient le sol, seraient si nombreux qu'on songerait à les brûler, le temps manquant pour les enterrer.

L'état-major dément qu'un fort de Liège se soit rendu.

Nouvel échec allemand devant Liège
Londres, 15 Août.

Les Allemands viennent d'éprouver un nouvel et grave échec devant Liège. La nuit dernière, ils ont attaqué avec fureur les forts de la rive gauche de la Meuse.

Des masses serrées d'infanterie allemande ont été lancées à l'assaut du fort de Pontisse.

Les soldats étaient pourvus de matelas et de sacs pour combler les fossés. Après des pertes considérables, les téles de colonnes sont parvenues tout près du glacis.

L'artillerie et les mitrailleuses ont alors fait dans ces masses profondes de tels ravages, qu'elles ont dû se replier en désordre.

Le fort de Liège a pris une part décisive à l'action.

Les pertes allemandes sont énormes. Tous les forts de Liège résistent victorieusement.

Les Allemands s'organisent pour la retraite
Bruxelles, 15 Août.

Les Allemands se fortifient à l'intérieur de Liège. Des mitrailleuses ont été placées dans les principales rues et sur les ponts encore utilisables.

Pour être certains que l'on ne fera pas sauter le Pont-Neuf, une voiture de déménagement, dans laquelle se trouvent des prisonniers belges, a été amenée au milieu du pont.

Toutes les routes vers Heshave sont coupées par des barrières garnies de mitrailleuses.

Les maisons avoisinantes ont été évacuées, ordre de l'autorité militaire. Des soldats allemands les occupent et ont matelassé les fenêtres. Il semble que tous ces préparatifs ont pour but de protéger une retraite éventuelle des troupes allemandes vers Verviers.

Escarmonches dans la région de Namur
Bruxelles, 15 Août.

Selon la « Dernière Heure », des escarmouches auraient eu lieu un peu partout aux avant-postes, la nuit dernière, dans la région de Namur, entre patrouilles belges et patrouilles de uhlands.

70 uhlands auraient été tués.

Succès belges dans le Limbourg
Bruxelles, 15 Août.

Un engagement s'est produit à 10 heures 30, hier matin, à Vassenack, au nord-ouest de Cumplich.

Deux compagnies cyclistes allemandes furent aperçues par une compagnie de ligne qui, s'étant dissimulée, se porta à la rencontre de l'ennemi.

Lorsque celui-ci fut arrivé à peu de distance des troupes belges, le feu fut commandé, et les cyclistes allemands battirent immédiatement en retraite.

Marseille et la Guerre

Le 15^e et dernier jour de la mobilisation est le dimanche 16 août.

A L'HOPITAL MILITAIRE Des blessés d'Altkirch sont en traitement

Leur état est des plus satisfaisants. — Ils témoignent tous de la plus grande confiance en la victoire française.

Depuis plusieurs jours, — plus d'une semaine, — le bruit s'était répandu au village de nombreux blessés venant du front de l'Alsace d'Alsace étaient arrivés à Marseille. Nos hôpitaux, d'après les chiffres en regard, et les braves gens qui se faisaient l'écho de cette nouvelle, en fixaient le nombre à 3.000.

Il est exact que des blessés militaires se trouvent actuellement à l'hôpital militaire, mais outre que le nombre total se réduit à 70, le premier convoi arrivé à Marseille l'est en date de mercredi dernier. Les blessés le composaient : vendredi, un deuxième convoi de 108 blessés était dirigé sur l'hôpital militaire et hier arrivait le dernier convoi avec 49 blessés.

On est, on voit, bien loin de compter des 3.000 blessés dont on signalait, un peu inconsidérément la présence dans nos hôpitaux.

Jusqu'à aujourd'hui, par mesure de prudence, l'autorité militaire avait estimé que la plus grande discrétion devait être observée sur l'arrivée des convalescents ; mais maintenant que la sécurité est assurée, on a pu voir ces convalescents dans diverses rues de la ville, il nous appartient de rassurer la population et de la mettre en garde contre des informations qui n'ont rien de officiel, et qui, contraires de bouche en bouche, subissent les regrettables effets d'une exagération irréfutable.

Les 70 blessés hospitalisés à l'hôpital militaire, proviennent de combats qui se sont livrés à Altkirch et à Mulhouse. Leurs blessures sont peu graves ; elles ont été produites par des balles de fusil ou de mitrailleur. Un accident, cependant, a causé une blessure d'éclat d'obus, et un chasseur reçut un coup de sabre de uhlan qui lui trancha l'oreille.

Mais ces uhlans ne recommenceront plus, dit le général.

Tous ces jeunes gens, les premiers blessés d'une glorieuse campagne, sont pleins d'enthousiasme et de confiance. Unaniment, ils forment un vœu, ils souhaitent d'être renvoyés au plus tôt sur le front de bataille où il y a encore à faire.

Puis ils nous disent avec quelle régularité, avec quel ordre est assuré le ravitaillement de l'armée, dont tous les éléments manifestent l'enthousiasme le plus grand et le plus confiant. A aucun moment, ils n'ont eu à constater un accroissement de service. Et ils ajoutent qu'ils n'ont rien vu de ces maîtres Allemands qui souffrent, énormément, de la chaleur aussi forte à la frontière d'Alsace qu'ici.

Lorsque nos soldats entrent en Alsace, à Altkirch notamment et à Mulhouse, ils recueillent de la population le plus chaud accueil qu'ils aient jamais reçu de la part de la population. On les embrassait, on leur disait : « Vive la France ! Et les soldats, blessés, en rappelant ce glorieux épisode de la guerre, gagnés par l'émotion, nous disaient qu'ils garderaient toute leur vie le souvenir de leur triomphe entré en territoire alsacien.

Dans l'après-midi d'hier, le général commandant la XV^e région, accompagné du gouverneur de Marseille, et du préfet de la ville, se rendit à la Préfecture, a rendu visite aux blessés.

Ces blessés ont parcouru les diverses salles de l'hôpital, et ont dit de très belles paroles à nos braves soldats, leur ont serré la main en les félicitant du dévouement et du courage qu'ils apportent à la défense du sol natal menacé.

L'alimentation de Marseille

Le préfet des Bouches-du-Rhône a reçu hier le télégramme suivant de M. Mesimy, ministre de la Guerre :

« Au cas où les ressources en blé seraient insuffisantes pour assurer le ravitaillement de la population civile, avisez les municipalités intéressées que des transports commerciaux pourraient être effectués des départements du plateau central par des trains en service journalier.

« Si même il était nécessaire de constituer des trains complets, m'en aviser télégraphiquement en indiquant l'origine et la destination de ces trains. L'achat doit être fait pour le commerce.

Les engagements volontaires

Les engagements volontaires pour la durée de la guerre, avec choix de corps, seront reçus à partir du 21 août.

Les jeunes Français des 17 à 20 ans et ceux faisant partie des classes de 1914, les ajournés de la classe 1913, les exemptés, les réformés, les hommes de la réserve de l'armée territoriale (classes 1887 à 1892), pourront contracter ces engagements, ainsi que les hommes plus âgés reconnus aptes au service armé.

Dossier à produire : 1. Certificat d'aptitude physique ; 2. extrait de carte de naissance ; 3. certificat du maire constatant que l'intéressé ne se trouve pas dans un cas d'exclusion de l'armée prévu par l'article 4 de la loi du 21 mars 1906 ; 4. le cas échéant, certificat du commandant du bureau de recrutement militaire attestant que le candidat n'appartient pas à une classe de l'armée active, la réserve de l'armée territoriale ou à une classe de la réserve de l'armée territoriale rattachée à l'active.

Ces engagements seront reçus à la mairie. Les étrangers pourront souscrire un engagement pour la durée de la guerre, et être de la légion étrangère. Ils seront dirigés sur le dépôt d'Avignon après avoir signé leur engagement à la sous-intendance militaire, au fort Saint-Jean.

Dossier à constituer : 2. certificat de bonnes vie et mœurs ; 3. certificat d'aptitude physique.

Dans le cas où l'étranger n'est pas porteur des deux premières pièces indiquées ci-dessus, il peut être passé outre à l'engagement, sur avis du gouverneur.

Tous les candidats à l'engagement volontaire peuvent se présenter à la visite médicale à la Préfecture, entrée rue Sylvabelle, tous les jours, de 8 heures à midi.

Le départ des étrangers

Nous indiquons dans notre dernier numéro que l'administration s'était préoccupée des nombreux étrangers que la fermeture des usines, des chantiers, des fabriques, laissait sans travail et souvent sans ressources en ville. Déjà plusieurs paquebots sont partis pour travailler sur les chantiers du canal de Marseille au Rhône. On prépare un autre paquebot.

Le Porto-Mauricio allant à Gênes avec des émigrants italiens est parti hier soir.

Il en a été de même pour le Duc-d'Anjou, de la Compagnie Transatlantique, allant à Alger et le Duc-de-Bragance, également de la Transatlantique, allant à Tunis. Ces deux navires ont embarqué un millier environ d'Arabes qui étaient occupés dans diverses usines ayant fermé leurs portes. Le Duc-d'Anjou et le Duc-de-Bragance sont partis pour Oran hier soir, à emporté aussi 600 Arabes. On prépare d'autres paquebots encore et il est à peu près certain qu'avant quatre jours, tous ces pauvres gens, premiers victimes du chômage amené par la guerre, auront quitté Marseille.

Appel aux Belges

Les Belges habitant la ville et la région, sont invités à se rendre aujourd'hui dimanche, à 5 heures de l'après-midi au local de

guerre sainte ! Alors, l'arme de meurtre devient l'arme de justice, le glaive est sacré la mort ne frappe pas, elle écarte. Et, même vaincue, ceux qui combattent alors ce fier et bon combat, ceux qui se plantent, fusil en main, devant la frontière forcée, comme devant une mère outragée, ceux-là, obéissant à cette voix trop oubliée, la voix du devoir, méritent la reconnaissance de l'histoire, car, ne pouvant sauver la liberté, ils sauvent du moins l'honneur ! — J. CLARETIE.

La périlleuse mission d'une jeune postière

Une employée de l'administration des postes, Mlle Berthe Lévy, jeune fille de vingt-deux ans, vient d'accomplir un acte qui est comparable à celui d'une héroïne.

Le 3 août, on signalait, à Brier, l'approche des troupes allemandes. Se conformant aux instructions reçues, le receveur du bureau des postes et télégraphes prend ses dispositions pour faire transporter en lieu sûr, à Verdun, sa caisse, sa comptabilité et ses valeurs. Une automobile attend.

Mlle Berthe Lévy a été chargée de cette mission. Elle part, elle arrive. La caisse est sauvée.

Comme elle veut, sans perdre une minute, regagner Brier, des officiers français la précèdent que les avant-gardes allemandes rôdent dans la région. Le danger est réel :

— Qu'importe ! réplique la jeune postière. On compte sur moi là-bas ; le receveur a besoin de mes services... Au revoir, messieurs !

En cours de route, elle abandonne sa voiture. Cachée dans un bois, elle attend la nuit. Originaire de Jarny, elle connaît admirablement la campagne ; pas une sente qui ne lui soit familière. L'ombre venue, elle se glisse, serrant sur son cœur les reçus des chargements qui lui ont été délivrés par le bureau de Verdun. Elle évite les patrouilles ennemies ; elle rentre dans la ville. Sa mission est accomplie.

Et voici en quels termes, simplement, sur le ton badin, elle rend compte à ses parents de son exploit :

Verdun, 4 Août 1914.

Mes bien chers tous,

Suis à Verdun en mission porter le courrier en automobile. Tout va bien, mais ça chauffe. Affectueux baisers.

BERTHE.

N'est-ce pas que ce petit incident du début de la guerre méritait d'être signalé ?

DERNIERE HEURE

LA GUERRE

Nouveaux succès des troupes françaises dans les Hautes-Vosges et dans la Haute-Alsace

Les grandes opérations et l'opinion française

Paris, 15 Août.

Le premier Conseil de guerre, siégeant à huis clos, a jugé aujourd'hui une affaire d'espionnage soumise à sa juridiction depuis la déclaration de guerre. Il s'agit d'un Français, employé de commerce, habitant rue Saint-Dominique, qui fut arrêté le 3 août au matin, alors qu'il s'appretait à remettre un rapport sur les champs d'aviation et les appareils de télégraphie de la tour Eiffel. Il remit ce rapport à un agent de la Sûreté générale, croyant que celui-ci était un agent de l'espionnage allemand.

A l'unanimité, le Conseil l'a condamné à la peine de mort.

Paris, 15 Août.

Le premier Conseil de guerre, siégeant à huis clos, a jugé aujourd'hui une affaire d'espionnage soumise à sa juridiction depuis la déclaration de guerre. Il s'agit d'un Français, employé de commerce, habitant rue Saint-Dominique, qui fut arrêté le 3 août au matin, alors qu'il s'appretait à remettre un rapport sur les champs d'aviation et les appareils de télégraphie de la tour Eiffel. Il remit ce rapport à un agent de la Sûreté générale, croyant que celui-ci était un agent de l'espionnage allemand.

A l'unanimité, le Conseil l'a condamné à la peine de mort.

Succès français dans les Vosges et en Alsace

Paris, 15 Août.

Une affaire importante a été engagée dans la région de Blamont-Cirey-Avicourt, où nos troupes avaient devant elles un des corps d'armée bavarois. Les villages de Blamont, Cirey et les hauteurs au delà ont été brillamment enlevés. Actuellement, les colonnes allemandes se replient, laissant des morts, des blessés et des prisonniers.

Dans la Haute-Alsace, Thann a été repris par nous. Les prisonniers que nous y avons faits affirment que le général von Deimling, qui commande le XV^e corps, et avait son quartier général à Thann, aurait été blessé à Saint-Blaise.

Dans la vallée de la Bruche, un drapeau allemand a été pris.

Violences envers les Italiens

Un détachement d'infanterie bavaroise s'est livré, dans le bassin de Brier, à des actes de pillage et de violence, non seulement envers les citoyens français mais encore envers les sujets italiens employés dans la région. Les habitations ont été pillées, les denrées alimentaires enlevées, l'argenterie dérobée.

Le maire de Jarny a été emmené avec plusieurs Italiens qui ont été maltraités. L'un d'eux a été blessé mortellement.

Interdiction de la vente de l'absinthe

Paris, 15 Août.

Le préfet de police vient de prendre une ordonnance interdisant la vente de l'absinthe. Tout débitant de boissons qui contreviendrait à cette ordonnance s'exposerait à la fermeture de son établissement.

Le conflit et les Neutres en Espagne

Madrid, 15 Août.

Le Conseil des ministres a décidé de supprimer les droits de douane pour les farines, les blés et les charbons, et de réduire les droits d'entrée des maïs et des seigles. Le gouvernement a l'intention d'intervenir dans le cas où une hausse injuste persisterait. Le gouvernement a consulté la Banque d'Espagne d'aider les Sociétés nationales et étrangères.

M. Dato a démenti le fait d'une réclamation de l'Allemagne relativement à un interdiction qui aurait été faite à un steamer allemand mouillé à Vigo, d'utiliser la radio-télégraphie.

Dans l'Argentine

Buenos-Ayres, 15 Août.

Le Congrès a voté, et le président a promulgué la loi autorisant le Pouvoir exécutif à limiter ou à prohiber l'exportation du blé et des farines.

Le Canada fournit déjà 100.000 engagés

Londres, 15 Août.

Le ministre de la Guerre du Canada vient d'annoncer officiellement au War Office que

100.000 recrues canadiennes sont déjà enrôlées.

La position des forces navales allemandes

Copenhague, 15 Août.

Le Journal de Copenhague « Berlingske Tidende » affirme qu'une grande partie de la flotte allemande, dite de haute mer, se trouve dans la Baltique, où elle est distribuée de la façon suivante :

Dans la « rade Est de la Baltique, en face de l'île suédoise de Gotland, se trouve une escadre d'environ 20 bâtiments, probablement la flotte de réserve de Danzig, fortifiée par quelques navires de moindre dimension. Au Sud des îles danoises se trouve une flottille de torpilleurs et un seul croiseur, probablement le « Artigsburg », dont le bombardement de Lissa a été annoncé au commencement des hostilités. Dans le Gattagat se trouve une flottille de torpilleurs et trois petits croiseurs. Au nord de la flotte allemande se trouve probablement dans la mer du Nord, se tenant à proximité de l'embouchure du canal de Kiel et des ports allemands jusqu'à la frontière hollandaise.

Les réservistes français quittent la Russie

Odessà, 15 Août.

Un deuxième détachement de réservistes français est parti d'Odessà, chaleureusement acclamé par la population.

Les mensonges allemands

Berne, 15 Août.

Les journaux suisses reproduisent un article de la Gazette de l'Allemagne du Nord, d'après lequel l'Allemagne aurait déclaré aux gouvernements de la France et de la Belgique que, suivant ses informations, ces deux pays auraient organisé la préparation à la guerre de la population civile, et que l'Allemagne a décidé, en conséquence, de réprimer de la manière la plus rigoureuse cette participation. La France et la Belgique, ajoute le journal officiel allemand, porteront la responsabilité des flots de sang qui seront ainsi répandus.

Cette assertion, dont la fausseté n'a pas besoin d'être mise en évidence, a pour objet de fournir un prétexte aux atrocités allemandes. A ce propos, on remarque que l'opinion suisse est désormais éclairée sur l'origine et les responsabilités de la guerre.

Les préparatifs militaires de la Turquie

Athènes, 15 Août.

Des informations venues de Constantinople signalent une certaine accalmie dans les préparatifs militaires de la Turquie.

A NICE

Une manifestation franco-italienne

Nice, 15 Août.

Une belle manifestation franco-italienne s'est produite aujourd'hui en gare de Nice, au passage d'un train ramenant 3.000 italiens environ dans leur pays. Dans un élan unanime les voyageurs ont saisi les Français d'acclamations fraternelles, tandis qu'ils se livraient, contre l'Autriche, à une manifestation violemment hostile.

La conquête de l'Afrique allemande par les Anglais

Londres, 15 Août.

La capture des bateaux allemands se poursuit dans des conditions parfois bien imprévues.

Le gouverneur du Nyassaland, dans l'Afrique Orientale anglaise, a avisé que la canonnière « Guendolen » venait de s'emparer sur le lac Nyassa de la canonnière allemande « Von-Wissmann » ; celle-ci a été désarmée et son équipage est prisonnier.

Cette petite opération peut être considérée comme un prélude à la conquête de l'Afrique Orientale allemande par les Anglais.

La Guerre sur Mer

Capture d'un vapeur autrichien

Alexandrie, 15 Août.

Un navire de guerre autrichien, capturé, près d'Alexandrie, le vapeur du Lloyd autrichien « Marienthal », venant de Bombay et allant à Trieste et la transféré aux autorités du port.

Vapeurs allemands rétrogradés

New-York, 15 Août.

Un télégramme de Pernambuco, dit le New-York Herald, annonce qu'un grand nombre de vapeurs allemands, ayant environ 5.000 passagers à bord, sont rétrogradés dans ce port, ils ont peur de prendre la mer en raison de la possibilité d'attaques de navires de guerre anglais. Les passagers ne sont pas autorisés à descendre à terre.

Le transatlantique « Blücher », qui avait appareillé pour une destination inconnue, est revenu peu après. La police locale a dû réprimer un commencement de mutinerie de l'équipage.

A Paris

Interdiction de la vente de l'absinthe

Paris, 15 Août.

Le préfet de police vient de prendre une ordonnance interdisant la vente de l'absinthe. Tout débitant de boissons qui contreviendrait à cette ordonnance s'exposerait à la fermeture de son établissement.

Le conflit et les Neutres en Espagne

Madrid, 15 Août.

Le Conseil des ministres a décidé de supprimer les droits de douane pour les farines, les blés et les charbons, et de réduire les droits d'entrée des maïs et des seigles. Le gouvernement a l'intention d'intervenir dans le cas où une hausse injuste persisterait. Le gouvernement a consulté la Banque d'Espagne d'aider les Sociétés nationales et étrangères.

M. Dato a démenti le fait d'une réclamation de l'Allemagne relativement à un interdiction qui aurait été faite à un steamer allemand mouillé à Vigo, d'utiliser la radio-télégraphie.

Dans l'Argentine

Buenos-Ayres, 15 Août.

Le Congrès a voté, et le président a promulgué la loi autorisant le Pouvoir exécutif à limiter ou à prohiber l'exportation du blé et des farines.

Le Canada fournit déjà 100.000 engagés

Londres, 15 Août.

Le ministre de la Guerre du Canada vient d'annoncer officiellement au War Office que

La position des forces navales allemandes

Copenhague, 15 Août.

Le Journal de Copenhague « Berlingske Tidende » affirme qu'une grande partie de la flotte allemande, dite de haute mer, se trouve dans la Baltique, où elle est distribuée de la façon suivante :

Dans la « rade Est de la Baltique, en face de l'île suédoise de Gotland, se trouve une escadre d'environ 20 bâtiments, probablement la flotte de réserve de Danzig, fortifiée par quelques navires de moindre dimension. Au Sud des îles danoises se trouve une flottille de torpilleurs et un seul croiseur, probablement le « Artigsburg », dont le bombardement de Lissa a été annoncé au commencement des hostilités. Dans le Gattagat se trouve une flottille de torpilleurs et trois petits croiseurs. Au nord de la flotte allemande se trouve probablement dans la mer du Nord, se tenant à proximité de l'embouchure du canal de Kiel et des ports allemands jusqu'à la frontière hollandaise.

Les réservistes français quittent la Russie

Odessà, 15 Août.

Un deuxième détachement de réservistes français est parti d'Odessà, chaleureusement acclamé par la population.

Les mensonges allemands

Berne, 15 Août.

Les journaux suisses reproduisent un article de la Gazette de l'Allemagne du Nord, d'après lequel l'Allemagne aurait déclaré aux gouvernements de la France et de la Belgique que, suivant ses informations, ces deux pays auraient organisé la préparation à la guerre de la population civile, et que l'Allemagne a décidé, en conséquence, de réprimer de la manière la plus rigoureuse cette participation. La France et la Belgique, ajoute le journal officiel allemand, porteront la responsabilité des flots de sang qui seront ainsi répandus.

Cette assertion, dont la fausseté n'a pas besoin d'être mise en évidence, a pour objet de fournir un prétexte aux atrocités allemandes. A ce propos, on remarque que l'opinion suisse est désormais éclairée sur l'origine et les responsabilités de la guerre.

Les préparatifs militaires de la Turquie

Athènes, 15 Août.

Des informations venues de Constantinople signalent une certaine accalmie dans les préparatifs militaires de la Turquie.

A NICE

Une manifestation franco-italienne

Nice, 15 Août.

Une belle manifestation franco-italienne s'est produite aujourd'hui en gare de Nice, au passage d'un train ramenant 3.000 italiens environ dans leur pays. Dans un élan unanime les voyageurs ont saisi les Français d'acclamations fraternelles, tandis qu'ils se livraient, contre l'Autriche, à une manifestation violemment hostile.

La conquête de l'Afrique allemande par les Anglais

Londres, 15 Août.

La capture des bateaux allemands se poursuit dans des conditions parfois bien imprévues.

Le gouverneur du Nyassaland, dans l'Afrique Orientale anglaise, a avisé que la canonnière « Guendolen » venait de s'emparer sur le lac Nyassa de la canonnière allemande « Von-Wissmann » ; celle-ci a été désarmée et son équipage est prisonnier.

Cette petite opération peut être considérée comme un prélude à la conquête de l'Afrique Orientale allemande par les Anglais.

Les engagements volontaires

Les engagements volontaires pour la durée de la guerre, avec choix de corps, seront reçus à partir du 21 août.

Les jeunes Français des 17 à 20 ans et ceux faisant partie des classes de 1914, les ajournés de la classe 1913, les exemptés, les réformés, les hommes de la réserve de l'armée territoriale (classes 1887 à 1892), pourront contracter ces engagements, ainsi que les hommes plus âgés reconnus aptes au service armé.

Dossier à produire : 1. Certificat d'aptitude physique ; 2. extrait de carte de naissance ; 3. certificat du maire constatant que l'intéressé ne se trouve pas dans un cas d'exclusion de l'armée prévu par l'article 4 de la loi du 21 mars 1906 ; 4. le cas échéant, certificat du commandant du bureau de recrutement militaire attestant que le candidat n'appartient pas à une classe de l'armée active, la réserve de l'armée territoriale ou à une classe de la réserve de l'armée territoriale rattachée à l'active.

Ces engagements seront reçus à la mairie. Les étrangers pourront souscrire un engagement pour la durée de la guerre, et être de la légion étrangère. Ils seront dirigés sur le dépôt d'Avignon après avoir signé leur engagement à la sous-intendance militaire, au fort Saint-Jean.

Dossier à constituer : 2. certificat de bonnes vie et mœurs ; 3. certificat d'aptitude physique.

Dans le cas où l'étranger n'est pas porteur des deux premières pièces indiquées ci-dessus, il peut être passé outre à l'engagement, sur avis du gouverneur.

Tous les candidats à l'engagement volontaire peuvent se présenter à la visite médicale à la Préfecture, entrée rue Sylvabelle, tous les jours, de 8 heures à midi.

Le départ des étrangers

Nous indiquons dans notre dernier numéro que l'administration s'était préoccupée des nombreux étrangers que la fermeture des usines, des chantiers, des fabriques, laissait sans travail et souvent sans ressources en ville. Déjà plusieurs paquebots sont partis pour travailler sur les chantiers du canal de Marseille au Rhône. On prépare un autre paquebot.

Le Porto-Mauricio allant à Gênes avec des émigrants italiens est parti hier soir.

Il en a été de même pour le Duc-d'Anjou, de la Compagnie Transatlantique, allant à Alger et le Duc-de-Bragance, également de la Transatlantique, allant à Tunis. Ces deux navires ont embarqué un millier environ d'Arabes qui étaient occupés dans diverses usines ayant fermé leurs portes. Le Duc-d'Anjou et le Duc-de-Bragance sont partis pour Oran hier soir, à emporté aussi 600 Arabes. On prépare d'autres paquebots encore et il est à peu près certain qu'avant quatre jours, tous ces pauvres gens, premiers victimes du chômage amené par la guerre, auront quitté Marseille.

Appel aux Belges

Les Belges habitant la ville et la région, sont invités à se rendre aujourd'hui dimanche, à 5 heures de l'après-midi au local de

Une page de J. Claretie

Peu de nos concitoyens, sans doute, connaissent l'admirable page écrite par Jules Claretie sur le jour de la guerre de 1870. Au moment où les Barbares se ruent sur la civilisation, foulant aux pieds tout droit et toute justice, massacrant des enfants de 15 ans, nous croyons utile de transcrire cette page.

LA GUERRE SAINT-E

Etre contraint d'appeler la guerre une chose sainte... Et cela est pourtant, ce fleau, cet assaut en grand, cette gigantesque tuerie, la guerre, peut-être sainte ! Elle peut avoir son heure légitime ! Le sang qu'elle répand peut être versé sans remords ! Hélas, oui ! Lorsque l'étranger pousse ses canons sur la terre maternelle, lorsque le sabot de ses charrioles s'enfoncent dans les sillons, lorsque sa torche incendie nos villages, lorsque les monuments de Paris, lorsque les bibliothèques s'écrasent sous ses projectiles, lorsque les femmes meurent par la fer et que les enfants perdent la vie, lorsque le désespoir entre au cœur, oui, la guerre pour le foyer, la guerre pour le patrie, la guerre pour l'indépendance devient la

L'héroïsme alsacien en 1792

Les aventures de mesdemoiselles de Fernig. Elles combattent à Valmy et dans l'armée du Nord contre les Autrichiens.

Les heures émouvantes que la France et particulièrement les populations des départements de la frontière de l'Est vivent en ce moment, expliquent et justifient l'épopée des deux jeunes filles à la gloire desquelles un monument vient d'être élevé à Mortagne, bourgade voisine de Valenciennes.

Après le succès de 1792, la France était en guerre avec l'Autriche, les Prussiens, les Pays-Bas, des compagnies de volontaires, sans autre organisation que le patriotisme, sans autres chefs que les généraux et officiers.

Un soir... le canon, dans la journée, avait grondé du côté de Mons et l'on disait qu'au-delà de la frontière, l'ennemi avait envahi la Belgique et que la capitale n'était qu'une question de jours.

Mais cette escapade a mis les deux amies en gaité d'âme. Chaque jour elles sont en campagne; elles ne quittent plus le costume militaire; elles se tiennent en marche, elles se mettent en marche vers Valenciennes où elles arrivent au lever du jour.

Les deux amies de Fernig, mesdemoiselles de Fernig, reviennent avec elle dans le Nord, et elles sont représentées au peuple, Dumouriez les promettant au grand-maître et aux adjudants généraux.

Le premier engagement de 1870. On a dit souvent que le combat de Sarrébrück, qui eut lieu le 2 août 1870, marqua le début des hostilités de la dernière guerre franco-allemande.

« Tu trouves que ce n'est pas intéressant ?... Tu trouves que c'est monotone ?... Tu trouves que c'est ennuyeux ?... »

« Oui, ça et rien que ça !... Tu trouves que ce n'est pas intéressant ?... Tu trouves que c'est monotone ?... Tu trouves que c'est ennuyeux ?... »

« Tu trouves que ce n'est pas intéressant ?... Tu trouves que c'est monotone ?... Tu trouves que c'est ennuyeux ?... »

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours. On nous communique :

Comité de secours Nord-Longchamp-Saint-Charles-Charlé-Louis. Le Comité a installé une distribution de soupe et de pain pour les familles nécessiteuses du quartier. Celles qui voudront en bénéficier pourront se faire inscrire dès dimanche matin, de 9 heures à 11 heures.

Comité de secours Saint-Philippe. Dimanche, le 10 août, à 9 heures, à l'école de garçons de la rue Saint-Philippe, il y a eu une séance.

Comité de secours place Notre-Dame-du-Mont. Le Comité de secours place Notre-Dame-du-Mont a organisé une séance de distribution de pain et de soupe.

Comité de secours de la Pointe-Rouge. Le Comité de secours de la Pointe-Rouge est heureux de constater que les secours sont distribués régulièrement.

Comité de secours de la rue de la République. Le Comité de secours de la rue de la République a organisé une séance de distribution de pain et de soupe.

Sociétés diverses. L'Amicale des Combattants des vols empierés adresse ses remerciements à l'Administration municipale de Chalch qui a fait en la personne de son président, M. le Maire, un grand effort.

Est-ce que ce n'était pas Lafouche ? Une auto passait en trombe... Est-ce que c'était Lafouche ? Une auto passait en trombe...

« Tu trouves que ce n'est pas intéressant ?... Tu trouves que c'est monotone ?... Tu trouves que c'est ennuyeux ?... »

« Tu trouves que ce n'est pas intéressant ?... Tu trouves que c'est monotone ?... Tu trouves que c'est ennuyeux ?... »

Chronique Locale

La Température. Ciel gris, temps lourd hier. Le thermomètre a marqué à 7 heures du matin 18 degrés.

Marseille il y a cinquante ans. Mardi, 16 août 1864. — La session de la Cour de Cassation a eu lieu à Marseille.

Mouvement des ports. Le mouvement d'entrées et de sorties, à été, hier, de 11 navires, dont 10 vapeurs et 1 voilier.

Compagnie des Messageries Maritimes. La Compagnie des Messageries Maritimes a l'honneur d'informer le public que les départs des paquebots suivants ont été fixés comme suit :

Loges réunies de l'O. L. de Marseille. Les F. M. présents à Marseille sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 16 août, au local, 24, rue Piscatorelli.

Siéneries Fournier. Les ouvriers et ouvrières, précédemment inscrits au 35, rue Félix-Pyat (Saint-Mauront), sont invités à se présenter à la même adresse lundi, 17 du courant, à partir de 2 heures de l'après-midi.

Il était désolé pour ne pas leur ses sympathies. — Alors qu'il dormait bien tranquillement sur un banc de la place Alexandre-Dumas.

Un camion-auto contre une baraque. — Avant-hier soir, vers 5 heures et demie, un camion-auto a heurté de vive force une baraque.

plage sous le nez une sabbie à demi-pleine de pièces blanches. — En même temps, elle éclatait avec volubilité, sans voir l'air de son professeur.

« Tu trouves que ce n'est pas intéressant ?... Tu trouves que c'est monotone ?... Tu trouves que c'est ennuyeux ?... »

« Tu trouves que ce n'est pas intéressant ?... Tu trouves que c'est monotone ?... Tu trouves que c'est ennuyeux ?... »

Chronique d'Aix

La Commission de la Société de secours mutuels. L'Assemblée générale de la Société de secours mutuels a eu lieu le 10 août.

Les suspects arrêtés. — L'autre nuit et hier matin, le service de la Sûreté a procédé à diverses rafles dans divers quartiers.

Renverser par une voiture. — Vers 4 heures et demie, hier après midi, rue du Bon-Pasteur, le chiffonnier Alexandre Coquard, âgé de 45 ans, se promenant avec sa femme et ses deux enfants.

Chronique des vols. — Le charretier Joseph Gargalle, demeurant rue de la Rose, 8, fut trouvé porteur d'un sac contenant une certaine quantité de blé qui avait été volé dans les docks.

Autour de Marseille. AUBAGNE. — Association des Dames françaises. Le Comité d'Aubagne a appris que des personnes se proposent à domicile pour la Croix-Rouge.

Comité de secours. — Le Comité permanent des fêtes est réuni sous la présidence de M. Pélataud. Il a pris les décisions suivantes :

Loges réunies de l'O. L. de Marseille. Les F. M. présents à Marseille sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 16 août, au local, 24, rue Piscatorelli.

Siéneries Fournier. Les ouvriers et ouvrières, précédemment inscrits au 35, rue Félix-Pyat (Saint-Mauront), sont invités à se présenter à la même adresse lundi, 17 du courant, à partir de 2 heures de l'après-midi.

AUX MÈRES DE FAMILLE. Pendant la durée de la guerre la Féculine Gidet pour l'alimentation de l'enfance sera vendue à toutes les mères de famille à raison de 0.60 la boîte de 300 grammes.

Le Petit Provençal. aux conditions de son tarif local ordinaire.

« Tu trouves que ce n'est pas intéressant ?... Tu trouves que c'est monotone ?... Tu trouves que c'est ennuyeux ?... »

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

L'ENFANT DE PARIS. grand succès en 2 parties. Les succès de l'Enfant de Paris ont été remarquables.

Chronique d'Aix. La Commission de la Société de secours mutuels. L'Assemblée générale de la Société de secours mutuels a eu lieu le 10 août.

Les suspects arrêtés. — L'autre nuit et hier matin, le service de la Sûreté a procédé à diverses rafles dans divers quartiers.

Renverser par une voiture. — Vers 4 heures et demie, hier après midi, rue du Bon-Pasteur, le chiffonnier Alexandre Coquard, âgé de 45 ans, se promenant avec sa femme et ses deux enfants.

Chronique des vols. — Le charretier Joseph Gargalle, demeurant rue de la Rose, 8, fut trouvé porteur d'un sac contenant une certaine quantité de blé qui avait été volé dans les docks.

Autour de Marseille. AUBAGNE. — Association des Dames françaises. Le Comité d'Aubagne a appris que des personnes se proposent à domicile pour la Croix-Rouge.

Comité de secours. — Le Comité permanent des fêtes est réuni sous la présidence de M. Pélataud. Il a pris les décisions suivantes :

Loges réunies de l'O. L. de Marseille. Les F. M. présents à Marseille sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 16 août, au local, 24, rue Piscatorelli.

Siéneries Fournier. Les ouvriers et ouvrières, précédemment inscrits au 35, rue Félix-Pyat (Saint-Mauront), sont invités à se présenter à la même adresse lundi, 17 du courant, à partir de 2 heures de l'après-midi.

AUX MÈRES DE FAMILLE. Pendant la durée de la guerre la Féculine Gidet pour l'alimentation de l'enfance sera vendue à toutes les mères de famille à raison de 0.60 la boîte de 300 grammes.

Le Petit Provençal. aux conditions de son tarif local ordinaire.